

Pourquoi, monsieur l'Orateur, les Canadiens n'ont-ils pas les capitaux requis pour fins d'investissements au Canada, pour le développement de notre économie? Parce que le ministre des Finances les surcharge de taxes, d'impôts, et que, après cela, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, de même que les commissions scolaires, vendent des obligations et vont chercher l'argent de ceux qui ont réussi à faire quelques épargnes. A ce moment-là, il n'en reste plus pour l'entreprise privée, et c'est là qu'il y a une lacune dans notre économie, c'est là qu'on ne se rend pas compte qu'il y a quelque chose à faire, et c'est également là qu'on ne veut pas prendre ses responsabilités.

Il y a de grandes responsabilités à prendre. Il est malheureux qu'il n'y ait pas plus de députés à la Chambre, car j'aurais bien des choses à dire. Cependant, je vais me limiter, parce que j'en ai assez dit et parce que le ministre des Finances sait quoi faire. S'il ne le fait pas, c'est parce qu'il ne veut pas, ou parce qu'il est tellement bien attaché qu'il ne peut plus se délier. Il y a quelque chose quelque part. Mais s'il est attaché, eh bien, détachons-le. C'est à nous de le détacher.

Monsieur l'Orateur, il nous faudrait du crédit financier. Il nous faudrait être capables de financer toute notre production, et il faudrait aussi que les citoyens qui touchent des allocations de bien-être social—il y a au moins un tiers de la population qui ne travaille pas, qui ne produit pas—soient mis au travail et participent à la production. En dépit du fait que nous avons plusieurs citoyens qui vivent aux dépens des autres, grâce au bien-être social, bref, qui ne produisent pas, nous avons quand même atteint une production de l'ordre de 62 milliards, en 1967, et nous avons capitalisé 20 milliards. Nous avons capitalisé un gros pourcentage des revenus,—je l'avais ici—avec une production de 62 milliards. . .

• (5.40 p.m.)

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

**M. Latulippe:** Je me reprendrai, monsieur l'Orateur, car je ne veux pas prendre le temps des autres. . .

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** La Chambre donne-t-elle son consentement unanime pour que l'honorable député continue ses discours?

**Des voix:** D'accord.

**M. Latulippe:** Monsieur l'Orateur, je ne parlerai pas plus longtemps, parce que je veux laisser aux autres députés le temps de parler. Si l'on accorde du temps supplémentaire à tous les députés, il y en a qui ont quelque chose à dire et qui n'auraient pas le temps de parler. Alors, je vais terminer mes

observations en disant encore une fois au ministre de s'ouvrir les yeux, de s'ouvrir les oreilles, de regarder la situation en face et d'apporter des solutions raisonnables, des solutions concrètes, des solutions qui feraient du bien à la population, bref, des solutions qui permettraient à notre population de vivre convenablement, raisonnablement et de s'épanouir pleinement dans un pays qui regorge de richesses. Les choses que nous avons présentement sont inacceptables et, un jour, le peuple s'en rendra compte.

**M. Georges-C. Lachance (Lafontaine):** Monsieur l'Orateur, nous avons repris la suite du débat sur le budget, interrompu le 6 juin dernier, et, plus particulièrement, sur la motion de l'honorable ministre des Finances (M. Sharp), pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

A la suite de cette motion, l'opposition officielle a proposé un amendement qui se lit comme il suit:

Que tous les mots suivant «Que» soient rayés et que les suivants leur soient substitués:

«Ce gouvernement a misérablement manqué de donner un exemple de responsabilité en refusant de réduire les impôts et en augmentant avec insouciance les dépenses gouvernementales, contribuant ainsi à la hausse constante du coût de la production, au grand détriment de l'économie du Canada, et à l'augmentation rapide du coût de la vie, qui est déjà trop accablant pour le peuple canadien.»

Par ailleurs, l'honorable député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron) a proposé le sous-amendement suivant:

Que l'amendement soit modifié par le retranchement de tous les mots entre le mot «impôts» et les mots «l'augmentation rapide» et leur remplacement par ce qui suit:

«...notamment, en omettant de réviser la structure de l'impôt sur le revenu de façon qu'un couple marié ayant un revenu annuel de \$4,000 ou moins soit exempt d'impôt, en omettant de supprimer la taxe de vente sur les matériaux et accessoires servant à la construction domiciliaire et en omettant de prendre des mesures à l'égard de...»

Et ainsi on revient à l'amendement principal.

Hier, l'honorable ministre des Finances a donné, dans cette enceinte, un exposé de notre situation économique, telle qu'il l'envisage, suivi d'un aperçu des recettes et dépenses et, enfin, de quelques remarques sur les modifications au Tarif douanier découlant de la négociation Kennedy et sur beaucoup d'autres sujets.

L'honorable ministre soulignait alors des perspectives économiques satisfaisantes quant à la situation de l'emploi et de notre balance des paiements, et il notait aussi une forte demande de l'exportation et des biens de consommation. En somme, l'avenir n'était pas sans nuage mais assez bon, compte tenu de la tendance de la hausse du coût des prix et de la vie.